

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

56270 Ploemeur

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

7 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



RISQUES CÔTIERS (SUBMERSION
MARINE, TSUNAMI)

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

IMPORTANT

2 Risques technologiques identifiés :



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Ploemeur

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRL Ploemeur-Anse du Stole

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRL Ploemeur-Anse du Stole a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 13/12/2011

Date d'approbation : 24/09/2014

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Risques côtiers (submersion marine, tsunami)

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PAPI : PAPI Lorient agglomération II

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2022_0026.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque d'inondation sur Ploemeur



DDRM : DDRM56

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

1 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de remontées de nappe sur Ploemeur

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE



PAPI : PAPI Lorient agglomération II

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2022_0026.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risques côtiers sur Ploemeur

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les risques littoraux sont causés par plusieurs types de phénomènes.

- La submersion marine : c'est une inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et de marée défavorables (augmentation du niveau moyen de la mer pendant une dépression, déferlement de fortes vagues).
- Les tsunamis : ce sont des vagues de grande hauteur, provoquées par des séismes ou des séismes sous-marins. Les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur sur certains territoires d'outre-mer.
- Le changement climatique a pour conséquence une augmentation du niveau moyen de la mer, ce qui aggrave aussi les risques littoraux.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRL Ploemeur-Anse du Stole

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Risques côtiers (submersion marine, tsunami) nommé PPRL Ploemeur-Anse du Stole a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 13/12/2011

Date d'approbation : 24/09/2014

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Inondation

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PAPI : PAPI Lorient agglomération II

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2022_0026.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risques côtiers sur Ploemeur



DDRM : **DDRM56**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

2 évènements liés aux risques côtiers classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

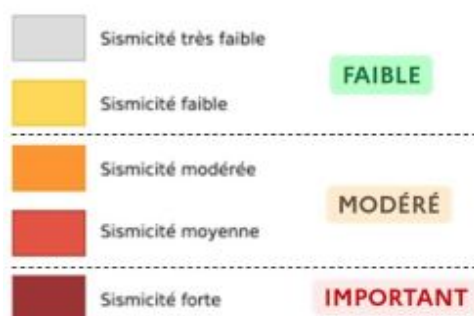
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1404399A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	03/01/2014	01/03/2014
IOCE0814198A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	10/03/2008	14/06/2008

Risque de séisme sur Ploemeur

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM56**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Ploemeur

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM56**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Ploemeur

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2311008A	Sécheresse	01/07/2022	10/06/2023

Risque radon sur Ploemeur

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Ploemeur

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

Risque de pollution des sols sur Ploemeur

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

21 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10600144	Erosion de berges	Anse de Nourriguel
10601739	Erosion de berges	Anse du Stole
10601740	Erosion de berges	Anse du Stole
10601741	Glissement	Anse du Stole
10601742	Glissement	Pointe de Ker Biscart
10601743	Glissement	Pointe de Ker Biscart
10601744	Glissement	Port Blanc
10601745	Glissement	Port Blanc
10601746	Glissement	Port Blanc
10601747	Glissement	Port Blanc
10601748	Glissement	Port Blanc
10601749	Erosion de berges	Route du Courégant
10601750	Erosion de berges	Porcoubar
10601751	Erosion de berges	Pointe du Courégant
10601752	Effondrement / Affaissement	Pointe du Courégant
10602177	Erosion de berges	KERPAPE à PEN PALUD fiche ptolémée n°330
10602178	Erosion de berges	PORT FONTAINE jusqu'à l'anse à l'ouest de la POINTE DE KERBISCART
10602179	Erosion de berges	ANSE DE PERELLO . est fiche ptolémée n°333
10602180	Erosion de berges	ANSE DE PERELLO . ouest fiche ptolémée n°334
10602181	Erosion de berges	BEG ER LANN fiche ptolémée n°339
10602182	Erosion de berges	PLAGE DE FORT BLOQUE fiche ptolémée n°340

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

54 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
BREAW0006648	ouvrage militaire	Fort du Talud
BREAW0006649	ouvrage militaire	Fort du Talud
BREAW0006650	ouvrage militaire	Fort du Talud
BREAW0006651	ouvrage militaire	Fort du Talud
BREAW0006652	ouvrage militaire	Kerroch
BREAW0006653	ouvrage militaire	Keradehuën
BREAW0006654	ouvrage militaire	Centre de rééducation fonctionnelle
BREAW0006655	ouvrage militaire	Lomener
BREAW0006656	ouvrage militaire	Port Fontaine
BREAW0006657	ouvrage militaire	Centre pénitentiaire Kerbrient
BREAW0006658	ouvrage militaire	Carrière
BREAW0006659	ouvrage militaire	Collège Notre Dame du Ter Jean Paul II
BREAW0006660	ouvrage militaire	Soye
BREAW0006661	ouvrage militaire	Soye
BREAW0006662	ouvrage militaire	Soye
BREAW0006663	ouvrage militaire	Soye
BREAW0006664	ouvrage militaire	Soye
BREAW0006665	ouvrage militaire	Soye
BREAW0006666	ouvrage militaire	Kerabus
BREAW0006667	ouvrage militaire	Lann Keraude
BREAW0006668	ouvrage militaire	Keraude
BREAW0006669	ouvrage militaire	Keraude
BREAW0006670	ouvrage militaire	Keraude
BREAW0006671	ouvrage militaire	Keraude
BREAW0006672	ouvrage militaire	Lann Keraude
BREAW0006673	ouvrage militaire	Douar Guenn
BREAW0006674	ouvrage militaire	Douar Guenn
BREAW0006675	ouvrage militaire	Lann er Roch - Centre équestre
BREAW0006676	ouvrage militaire	Lann er Roch - Centre équestre
BREAW0006677	ouvrage militaire	Lann er Roch - Centre équestre
BREAW0006678	ouvrage militaire	Lann er Roch - Centre équestre
BREAW0006679	ouvrage militaire	Lann er Roch - Centre équestre
BREAW0006680	ouvrage militaire	Lann er Roch - Centre équestre
BREAW0006681	ouvrage militaire	Le Fort Bloqué
BREAW0006682	ouvrage militaire	Saint-Jude
BREAW0006683	ouvrage militaire	Kerloës
BREAW0006684	ouvrage militaire	Breuzent
BREAW0006685	ouvrage militaire	Cosquéric
BREAW0006686	ouvrage militaire	Cosquéric

Identifiant	Type	Nom
BREAW0006687	ouvrage militaire	Cosquéric
BREAW0006688	ouvrage militaire	Cosquéric
BREAW0006689	ouvrage militaire	Cosquéric
BREAW0006690	ouvrage militaire	Cosquéric
BREAW0006691	ouvrage militaire	Cosquéric
BREAW0006692	ouvrage militaire	Cosquéric
BREAW0006693	ouvrage militaire	Kerchaton
BREAW0006694	ouvrage militaire	Kerchaton
BREAW0006695	ouvrage militaire	Kerchaton
BREAW0006696	ouvrage militaire	Station de pompage
BREAW0006697	ouvrage militaire	Station de pompage
BREAW0006698	ouvrage militaire	Le Fort Bloqué
BREAW0009325	cave	Souterrain de Soye
BREAW0009326	cave	Souterrain de Kermadehoye
BREAW0009975	indéterminé	Soye

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000219401	Ancienne décharge de Kerham	Clôturée
SSP000219501	Ancienne décharge du Roch	Clôturée
SSP000219301	Ancienne décharge du Couregant	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

45 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4095335	PIGEON BRETAGNE SUD	En arrêt	
SSP3818152		En arrêt	
SSP3817895		En arrêt	
SSP3817894		Indéterminé	
SSP3817717		En arrêt	
SSP3817573		En arrêt	
SSP3817202		Indéterminé	
SSP3816413		Indéterminé	
SSP3816412		En arrêt	
SSP3816411		Indéterminé	
SSP3816410		En arrêt	
SSP3816409		Indéterminé	
SSP3816407	TOTAL	En arrêt	
SSP3816406		En arrêt	
SSP3816405		Indéterminé	
SSP3816404		En arrêt	
SSP3816403		En arrêt	
SSP3816402		En arrêt	
SSP3816400		Indéterminé	
SSP3816399		En arrêt	
SSP3816398		En arrêt	
SSP3816397		En arrêt	
SSP3816396		En arrêt	
SSP3816395		En arrêt	
SSP3816394		Indéterminé	
SSP3816393		En arrêt	
SSP3816392		En arrêt	
SSP3816391		En arrêt	
SSP3816389		En arrêt	
SSP3816388		En arrêt	
SSP3816387		En arrêt	
SSP3816385		En arrêt	
SSP3816383		En arrêt	
SSP3816382		En arrêt	
SSP3816379		Indéterminé	
SSP3816378		En arrêt	
SSP3816377		En arrêt	
SSP3816376		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3816375		En arrêt	
SSP3816373		En arrêt	
SSP3816372		En arrêt	
SSP480676	FIVES SYLEPS	En arrêt	
SSP478023	AGRI SERVICES 56	En arrêt	
SSP477013	CHARIER CARRIERES ET MATERIAUX	En arrêt	
SSP473651	DECHETTERIE de PLOEMEUR	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

